

Cobras, libellules et valeurs libérales

Quel rapport entre libellules (et vaches), cobras (et humains) et les valeurs libérales ? Les «conséquences inattendues». Chaque réglementation ou loi aboutit à des résultats qui peuvent être très différents de ceux que le législateur avait prévus. Alors, un peu d'humilité, de parcimonie et de recul. On ne résout rien en multipliant les lois dans l'urgence. Continuons à défendre nos valeurs libérales de frugalité législative.



Charmant animal que l'on rencontrait en promenade en ville de Delhi à l'époque coloniale britannique

J'ai fait quelques randonnées en montagne pendant le week-end de l'Ascension et j'ai eu le plaisir de faire la connaissance d'un couple qui tient un alpage dans le Chablais valaisan. Nous avons sympathisé autour d'une bonne bouteille de blanc... et parlé d'alpages, de vaches et de fromages, bien sûr.

Dans la discussion, ils m'ont raconté cette histoire: pour sauver des libellules dans le Jura vaudois, près du Mollendruz je crois, décision a été prise d'interdire le passage des vaches. Les vaches ne passant plus dans la forêt, les toiles d'araignées n'étaient plus nettoyées. Résultat : en voulant les protéger, on a fait pratiquement disparaître les libellules de cet endroit.

Ça m'a fait penser à l'histoire des cobras, que vous connaissez peut-être. À l'époque de l'administration coloniale britannique en Inde, il y avait prolifération de cobras dans les rues de Delhi. Le moins que l'on puisse

dire est que la situation était problématique. Il fallait agir. Les autorités ont donc décidé de donner une jolie prime pour tout cobra mort qui leur était amené. Le nombre de cobras a diminué en flèche, il était à nouveau possible de se promener tranquillement sans risquer sa vie.

Pourtant, le nombre de cobras morts apportés augmentait sans cesse. Et pour cause, les gens avaient commencé à faire des élevages chez eux pour tuer les serpents et se faire de l'argent (!). Dès qu'elles s'en rendirent compte, les autorités ont supprimé la prime. Et les éleveurs, qui n'avaient plus intérêt à garder ces charmants animaux chez eux, les ont relâchés, ce qui fait qu'il y a eu encore plus de cobras qu'avant dans les rues de Delhi...

Comme avec les libellules, le résultat a donc été complètement à l'opposé de l'intention initiale, aussi louable qu'elle soit.

Ce phénomène est connu sous le nom de conséquences inattendues. Dans le monde réel, on ne peut pas tout prévoir, tout maîtriser. Lorsqu'une décision est prise, il y a toujours des conséquences inattendues, parfois positives, souvent négatives car contraires à l'intention initiale. Prétendre résoudre tous les problèmes en légiférant ou en édictant des règlements est donc tout simplement une illusion.

Il est bien clair qu'il faut des lois. Mais il faut les considérer avec humilité. Et c'est pour ça que je regarde avec atterrement la frénésie réglementaire et législative qui anime actuellement la vie politique en Suisse et dans le monde. Particulièrement dans les milieux de gauche, qui se donnent ainsi bonne conscience face à l'«urgence sociale et climatique». Dans leur esprit, puisqu'il y a urgence, il faut faire vite et beaucoup. Alors qu'il faudrait avancer avec prudence et progressivement. Le mieux est l'ennemi du bien.

En ce qui concerne les lois, il est vrai que le débat parlementaire et public limite le risque de conséquences inattendues négatives. Mais cela n'est pas valable pour les multiples règlements édictés à tous niveaux.

Revenons à des valeurs libérales de frugalité législative et réglementaire. L'être humain réagit aux nouvelles contraintes de manière souvent inattendue. Parfois, quand c'est possible, les plus entrepreneuriaux mettent à profit les nouvelles opportunités qu'elles génèrent. C'est ce que démontre, de manière assez cocasse il est vrai, l'histoire des cobras de Delhi. Mais la plupart du temps, les règlements s'empilent de telle sorte qu'il devient de plus en plus difficile de les comprendre et de les appliquer. On le voit au niveau communal, par exemple. Il n'est actuellement pratiquement plus possible de gérer cette complexité sans faire grossir l'administration, avec toutes les conséquences négatives que cela comporte.



Il est grand temps de simplifier les choses. D'aborder de front le problème du mille-feuilles réglementaire, illisible pour le commun des mortels. De renoncer à ajouter des couches sans en enlever d'autres, même s'il y a «urgence». De revenir, en un mot, à nos valeurs libérales de frugalité législative et réglementaire.

Gilbert Bapst
Vouvry

Publicité

CHOIX UNIQUE SPORT-CHIC

AUSSI SUR RENDEZ-VOUS 079 213 22 66

CRETTAVENTURE.CH
CAMEL ACTIVE VALAIS > RIDDES

IMPRESSUM

Editeur: Le Confédéré SA
 Prépresse: graphidesign.ch, Frédéric Hoffer, 3966 Chalais
 Photos: tous droits réservés
 Impression: Centre d'Impression Romand ESH Medias, Monthey
 Contact: Av. de la Gare 28, 1920 Martigny, Tél. 027 722 65 76, redaction@confedere.ch, publicite@confedere.ch, www.confedere.ch
 Abonnement annuel: 149.- / Diffusion: Hebdomadaire

Publicité

Vous avez aimé cette édition ?
 Donnez-la à votre entourage et vos amis et proposez-leur de s'abonner.
 Merci beaucoup d'avance

Abonnement annuel jusqu'à fin 2022: 75.-

Av. de la Gare 28, 1920 Martigny - Tél. 027 722 65 76
 redaction@confedere.ch - publicite@confedere.ch
 www.confedere.ch
 IBAN : CH26 0076 5000 T088 3896 4